

## Avis Financier

# PEA PROFILE EQUILIBRE

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **PEA PROFILE EQUILIBRE (C : FR001400AEE3)** géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés de la modification suivante à compter du 26 avril 2024 :

Dans la description des actifs utilisés (hors dérivés), la limite d'exposition en devise de libellé des OPC compris à l'actif du FCP est modifiée :

Ainsi jusqu'au 25 avril 2024 inclus, le Fonds est investi principalement dans des OPC libellés en euro. Ces OPC peuvent également être exposés à toute devise des pays de l'OCDE, à titre accessoire.

A compter du 26 avril 2024, le Fonds est investi principalement dans des OPC libellés en euro. Ces OPC peuvent également être exposés à toute devise des pays de l'OCDE et hors OCDE jusqu'à 30 % de l'actif net du fonds.

Cette modification ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers et n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

La documentation réglementaire de votre FCP est mise à jour pour tenir compte de cette évolution.

Les autres caractéristiques du fonds demeurent inchangées.

Nous vous invitons à consulter le Document d'Informations Clés (DIC) de votre fonds **PEA PROFILE EQUILIBRE**, disponible sur le site internet : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.